



Alianza por la
Solidaridad

act:onaïd

Protection Civile

Direction Départementale du Sud-Est

Plan de contingence multirisque de la commune de Belle-Anse



Contingences couvertes	Cyclone, inondation et Sécheresse
Version	N° 1
Période de couverture	Août 2025 - Avril 2026
Prochaine mise à jour	Mai 2026

Août 2025

TABLE DES MATIERES

<i>Table de figures</i>	3
<i>Table des tableaux</i>	3
1.1 OBJECTIF PRINCIPAL	6
1.3 MÉTHODOLOGIE	7
1.4 COUVERTURE, PORTÉE ET CONTRAINTES	8
2 PRESENTATION DE LA COMMUNE DE BELLE ANSE	9
3 ANALYSE DU CONTEXTE	10
3.1 Contexte socio-économique	10
3.2 Contexte sociopolitique	11
3.3 Contexte sanitaire	11
3.4 Contexte physique et climatique	12
3.5 Eau potable et assainissement	13
4 ANALYSE DES ALEAS MAJEURS DE LA COMMUNE	15
4.1 Identification et historique des aléas qui ont l'habitude de frapper la Commune de Belle-Anse	15
4.2 Fréquence des aléas et leur probabilité d'occurrence pour la période 2025-2026	18
4.3 Vulnérabilités par rapport aux aléas	20
5 SIGNAUX PRECURSEURS ET EVENEMENTS DECLENCHEURS ASSOCIES AUX ALEAS DES SCENARIOS	21
6 SCENARIOS ET HYPOTHESES POUR LA PLANIFICATION	23
7 STRATEGIE D'INTERVENTION	25
7.1 Mécanisme d'activation du COUC	30
7.1.1 Activation et siège du COUC	Error! Bookmark not defined.
7.1.2 Activation et siège du COUC	30
7.1.3 Les membres du CCGRD devant former le COUC	31
7.2 Procédure de désactivation du COUC	32
7.3 Mécanisme de communication	32
7.4 Plan d'intervention	34
8 LES RESSOURCES DISPONIBLES ET MOBILISABLES	43
9 MECANISME DE FINANCEMENT	45
10 ACCORDS ET PARTENARIATS POSSIBLES	45

11	PROCEDURES DE REVISION DU PC	46
12	ANNEXES	47
12.1	Liste de contrôle de l'organisation générale de la réponse	47
12.2	Liste des cyclones pour l'année 2025	48
12.4	Liste des abris provisoires	49
12.5	Modèle de lettre d'accréditation à des partenaires	55
13	Modèle de protocole d'accord avec les partenaires	56

Table de figures

Figure 1: Protocole d'activation des et du COUC	25
Figure 2: Organigramme du COUC	26

Table des tableaux

Tableau 1: Répartition de la population de Belle Anse (Sources IHSI, 2015)	9
Tableau 2 : Chronologie des événements habituels générateurs de sinistres dans la commune	15
Tableau 3 : Fréquence et probabilité d'occurrence des aléas pour la période 2025-2026	18
Tableau 4 : Aléas et vulnérabilités	20
Tableau 5 : Facteurs déclencheurs et indicateurs d'impact des aléas retenus dans les scénarios	21
Tableau 6 : Les scénarios	23
Tableau 7 : Tableau des dégâts éventuels	24
Tableau 8 : Tableau expliquant l'Organigramme de gestion de crise	28
Tableau 9 : Liste des membres du CCGRD	31
Tableau 10 : Protocole de communication entre les aires du COUC	33
Tableau 11 : Protocole de communication entre les COUL, le COUC et le COUD	33
Tableau 12 : Protocole de communication du COUC avec le public	34
Tableau 13 : Protocole de communication entre le COUC et les Partenaires	34
Tableau 14 : Activités par rapport au scénario relatif au Cyclone de catégorie 4	34
Tableau 15 : Activités à entreprendre par rapport au scénario relatif à l'Inondation	37
Tableau 16 : Activités à entreprendre par rapport au scénario relatif à la Sécheresse	41
Tableau 17 : Ressources disponibles et mobilisables	43

ABRÉVIATIONS /ACRONYMES /SIGLES

AGD	Administration Générale des Douanes
AHDH	Association Haïtienne pour le Développement d'Haïti
ALI	Agence Locale des Impôts
APS/AAH	Alianza Por la Solidaridad/Action Aid Haïti
ASEC	Assemblée de la Section Communale
BAC	Bureau Agricole Communal
BDS	Bureau du District Scolaire
CAEPA	Comité d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CCGRD	Comité Communal de Gestion des Risques de Désastres
CDGRD	Comité Départementale de Gestion des Risques de Désastre
CHE	Centre Hospitalier Emmanuel
CL/CRH	Comité Local de la Croix-Rouge Haïtienne
CLGRD	Comité Local de Gestion des Risques de Désastres
CRCRH	Comité Régional de la Croix-Rouge Haïtienne
CNSA	Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire
COUC	Centre d'Opération d'Urgence Communal
COUD	Centre d'Opération d'Urgence Départemental
COUL	Centre d'Opération d'Urgence Local
CRH	Croix-Rouge Haïtienne
CTC	Coordonnateur Technique Communal
DGPC	Direction Générale de la Protection Civile
DGI	Direction Générale des Impôts
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
EDAB	Évaluation des Dégâts et Analyse des Besoins
FONKOZE	Fondation Kole Zepòl
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
KORE7	Konbit Rezistans 7 Seksyon Belans yo

LEOS	Les Entreprises d'Opérations Solidaires
MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
N/A	Non Applicable
ONI	Office National d'Identification
PE	Point d'Eau
PCC	Plan de Contingence Communal
PCD	Plan Communal de Développement
PLK	Peyizan Leve Kanpe
PNH	Police Nationale d'Haïti
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PUT	Plan d'Urgence Temporaire
RRC	Réduction des Risques de Catastrophes
SAEP	Système d'Adduction d'Eau Potable
SEMANAH	Service Maritime de Navigation d'Haiti
SIG	Système d'Information Géographique
UCIDEB	Union des Citoyens pour le Développement de Belle-Anse
UHM	Unité Hydrométéorologique d'Haïti
UJEPROB	Union des Jeunes Progressistes pour le Développement de Belle-Anse

1 INTRODUCTION

Haïti, de par sa situation géographique au cœur de la Caraïbe, reste l'un des pays les plus exposés aux catastrophes naturelles. Cyclones, séismes, inondations, sécheresses et glissements de terrain rythment régulièrement son histoire et fragilisent son développement social, économique et environnemental. Le département du Sud-Est n'échappe pas à cette réalité : il constitue l'une des zones les plus vulnérables du pays, où les aléas climatiques et géologiques ont souvent des conséquences dévastatrices sur les communautés et leurs moyens de subsistance.

Dans ce contexte, la commune de Belle-Anse a entrepris des efforts significatifs pour améliorer sa préparation face aux risques en conformité avec le Plan National de gestion des Risques de Désastre 2019-2030. En 2024, le CCGRD grâce à l'appui de la Banque Mondiale à travers l'opérateur SIKSE qui est la Société d'Information en Communication Sociale pour le Développement Economique a ébauché son premier plan de contingence marquant ainsi une étape importante vers une meilleure organisation locale de la réponse aux catastrophes. En 2025, le partenariat avec ActionAid est venu renforcer ce processus, en consolidant les acquis et en intégrant de nouvelles données, notamment dans le secteur de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (EPAH) et la prise en compte du Genre en situation d'urgence. Cette collaboration contribue à doter le CCGRD, la Direction de la Protection Civile et les acteurs locaux d'outils plus solides et inclusifs, renforçant ainsi la résilience des communautés face aux menaces naturelles, distribuant des kits d'urgence afin de faire face aux situations de crise.

Au-delà de l'appui technique, le succès de cette initiative repose également sur la mobilisation communautaire et la gouvernance locale. Les comités de protection civile, les associations de jeunes, les organisations de femmes et les leaders communautaires sont appelés à jouer un rôle central dans la diffusion des messages de sensibilisation et la participation active aux simulations d'urgence. Cette implication collective permet non seulement d'assurer une meilleure appropriation du plan, mais aussi de transformer la culture du risque au sein de la population, afin que Belle-Anse devienne progressivement une commune plus résiliente, plus apte à évaluer rapidement les dégâts et analyser les besoins après une urgence et mieux préparée à affronter les catastrophes.

1.1 OBJECTIF PRINCIPAL

Ce plan de contingence multirisque a pour but de garantir, lors d'un désastre frappant Belle-Anse, une organisation claire et rapide des secours au profit des ménages touchés.

1.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

Sur le plan opérationnel, le plan de contingence se fixe les objectifs suivants :

- identifier les ressources mobilisables lors des réponses aux situations d'urgence ;
- définir et fixer les rôles et les responsabilités de celles et ceux qui seront impliqués dans les réponses ;
- gérer le centre d'opération d'urgence communal (COUC) ;
- mettre en place des partenariats pour appuyer la réponse ;
- planifier et mettre en œuvre les actions avant, pendant et après une catastrophe, incluant la sensibilisation, l'évacuation des familles à risque, la distribution de l'aide humanitaire, la gestion des abris temporaires et le suivi des besoins prioritaires des sinistrés.

1.3 MÉTHODOLOGIE

Le Plan de Contingence multirisque de la commune de Belle-Anse a été élaboré selon une méthode participative et inclusive. Les révisions se sont concentrées sur l'évaluation des menaces, les scénarios et hypothèses de planification, ainsi que les listes de contacts utiles. Ce processus a permis de renforcer l'appropriation du document par les acteurs locaux et de garantir sa pertinence face aux réalités de terrain.

a) Recours aux sources secondaires

Des informations générales ont été collectées à travers des documents tels que le Plan de Contingence de la Croix-Rouge haïtienne et les PUT de la ville et des sections communales, en complément de données vérifiées provenant du web. L'utilisation de ces sources a contribué à consolider la base documentaire et à offrir une vision plus globale des enjeux de la commune.

b) Mobilisation et engagement

La Mairie et le Coordonnateur Technique Communal (CTC) ont joué un rôle central dans l'organisation, en assurant l'identification des participants et la logistique des ateliers avec l'appui APS/AAH et le dévouement du Responsable GRD sur le terrain de l'organisation. Leur implication active a renforcé la légitimité du processus et a favorisé une dynamique de collaboration interinstitutionnelle.

c) Sélection des participants

Les participants proviennent de divers secteurs : autorités municipales, CCGRD, CASEC, OCB, représentants religieux et acteurs de la société civile, sans oublier la participation de CROSE. Cette diversité a garanti la prise en compte de multiples perspectives et permis d'intégrer des savoirs pratiques issus des communautés elles-mêmes.

d) Collecte des données en atelier

La rencontre a permis de mettre à jour les informations relatives au secteur EPAH, aux scénarios de planification, aux contacts et au mécanisme de coordination des activités de réponse. Elle a également servi de cadre d'échanges pour identifier des mesures concrètes visant à améliorer la préparation et à renforcer les capacités locales.

1.4 COUVERTURE, PORTÉE ET CONTRAINTES

Le Plan de Contingence multirisque s'applique au centre-ville de Belle-Anse ainsi qu'aux 7 sections communales. Il prend en compte principalement trois aléas majeurs : cyclone, inondation et sécheresse. Toutefois, il demeure un outil de référence qui peut servir de guide d'action dans d'autres situations d'urgence.

Les principales actions prévues dans le cadre de ce plan sont les suivantes :

- Sensibilisation des communautés exposées aux risques ;
- Évacuation préventive, pendant (si possible) et après impact ;
- Prise en charge des personnes hébergées dans des abris ;
- Opérations de sauvetage et de secours, incluant les premiers soins, la distribution d'eau et la distribution de biens de première nécessité sur l'ensemble du territoire communal ;
- Collecte rapide d'informations auprès des sections communales et des institutions locales, afin d'assurer la remontée des données vers le Centre d'Opération d'Urgence Départemental (COUD) ;
- Évaluation sectorielle des dommages et analyse des besoins par des équipes techniques (agronomes, ingénieurs/es, médecins, etc.) ;
- Mobilisation des partenaires pour les actions de réhabilitation et de relèvement post-catastrophe.

Cependant, plusieurs contraintes risquent de limiter l'efficacité de la mise en œuvre du plan. Parmi elles figurent : l'insuffisance de fonds d'urgence et de ressources humaines, le manque de moyens logistiques, la faiblesse des institutions publiques, le risque d'interruption des réseaux de

téléphonie ainsi que l'éloignement des habitations les unes des autres au niveau des sections communales, rendant parfois difficile la coordination des interventions.

DEUXIÈME PARTIE

2 PRESENTATION DE LA COMMUNE DE BELLE ANSE

La commune de Belle Anse, située dans le département du Sud-Est d'Haïti, se trouve à environ 18°14' de latitude Nord et 72°04' de longitude Ouest. Elle est délimitée au nord par les communes de Kenscoff, de la Croix-des-Bouquets et de Fond-Verettes, au sud par la mer des Caraïbes, à l'est par la commune de Grand Gosier et à l'ouest par la commune de Marigot. Le territoire communal comprend le centre-ville de Belle Anse et sept sections communales dont Mapou, Pichon, Bel-Air, Corail Lamothe, Calumette, Mare Briole et Baie d'Orange. Sa superficie est estimée à environ 400 km².

La gestion de la commune est assurée par un conseil municipal de trois membres, dirigé par un maire. Chaque section communale est administrée par un/e CASEC (Conseil d'Administration de la Section Communale), tandis que les ASEC et les délégués/es de ville sont chargés/es d'exercer un rôle de contrôle. Dans des conditions institutionnelles normales, Belle Anse dispose aussi d'un député pour représenter la commune au Parlement.

Selon les estimations de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), la commune compte environ 75 951 habitants/es répartis/es entre le centre urbain et les sections rurales.

Tableau 1: Répartition de la population de Belle Anse (Sources IHSI, 2015)

Unité géographique	Population totale	Masculin	Féminin	Enfants de moins 18 ans
Ville de Belle-Anse	4 508	2 367	2 141	1 898
1e Section Baie d'Orange	9 885	4 710	5 175	4 393
2e Section Mare-Briole	10 903	5 278	5 625	4 994
3e Section Calumette	5 453	2 658	2 795	2 669
4e Section Corail Lamothe	10 139	4 944	5 195	4 821
5e Section Bel Air	12 590	6 154	6 436	5 731
6e Section Pichon	9 326	4 637	4 689	4 363
7e Section Mapou	13 147	6 349	6 356	6 470

La majorité de la population vit de l'agriculture (bananes, manioc, maïs, haricots) et de la pêche, le littoral étant une importante ressource économique pour les habitants/es. L'élevage et de petites activités commerciales viennent compléter l'économie locale.

Le centre-ville de Belle Anse concentre les services essentiels : un commissariat de police, un bureau d'état civil, un tribunal de paix, un centre de santé, une vice-délégation, des écoles publiques et privées, un marché central ainsi que quelques représentations de services déconcentrés de l'État tels les relais territoriaux des ministères centraux, chargés de mettre en œuvre les politiques nationales sur le terrain comme la DGI, le SEMANAH, l'ONI etc. Ces infrastructures jouent un rôle clé dans la vie de la commune notamment dans l'accès aux services de base et dans la gestion des urgences.

Les pratiques religieuses sont variées, entre catholicisme, protestantisme et vodou, qui influencent la vie quotidienne et renforcent les liens sociaux. La commune est également connue pour son patrimoine naturel : plages, paysages côtiers, zones montagneuses et forêts qui constituent à la fois un atout touristique et potentiel pour la protection de l'environnement.

La commune de Belle-Anse peut, si elle s'organise mieux, bénéficier d'importants atouts économiques et naturels, mais reste particulièrement vulnérable aux risques naturels : cyclones, inondations, glissements de terrain, sécheresses et séismes. Ces menaces sont amplifiées par le déboisement, l'agriculture sur pente et l'érosion côtière, ainsi que par les limites institutionnelles et techniques en matière de gestion des risques de désastres (GRD), ce qui accentue la fragilité de la population.

3 ANALYSE DU CONTEXTE

3.1 Contexte socio-économique

La commune de Belle-Anse, située sur la côte sud du département du Sud-Est, incarne un territoire au double visage, à la fois ouvert sur la mer des Caraïbes et marqué par un hinterland rural. Son économie, pivot essentiel de la subsistance locale, repose sur une agriculture vivrière et une pêche artisanale. Les cultures de maïs, de manioc, de banane, de café et de cacao, bien que majoritairement autoconsommées, alimentent également un commerce actif sur les marchés locaux. Parallèlement, la pêche côtière demeure un secteur crucial, garantissant la sécurité alimentaire par son apport en protéines et fournissant des revenus à de nombreuses familles.

Le tissu économique local, bien qu'informel, témoigne d'une forte résilience. Il s'organise principalement autour du marché communal, épiscentre des échanges de denrées et de produits de première nécessité. Ce dynamisme est soutenu par un réseau de petits commerces et d'artisanat, illustrant la capacité d'adaptation des habitants face aux contraintes structurelles.

Sur le plan des infrastructures sociales, Belle-Anse dispose d'écoles, de centres de santé et de services administratifs de base. Cependant, ces équipements souffrent d'un déficit chronique en ressources humaines et matérielles, et leur accessibilité reste très limitée pour les populations des sections rurales. La viabilité même de ces services est compromise par le mauvais état des routes, axes pourtant vitaux pour l'approvisionnement et les échanges. Régulièrement coupées par les intempéries, elles isolent la commune et paralysent son activité économique, accentuant sa fragilité.

La cohésion sociale, elle, puise sa force dans une riche diversité culturelle et religieuse. La coexistence pacifique du catholicisme, du protestantisme et du vodou nourrit l'identité collective, tandis que les traditions et les fêtes communautaires entretiennent un solide réseau de solidarité.

En dépit de son potentiel agricole et maritime indéniable, Belle Anse reste aux prises avec des défis de développement majeurs. La pauvreté, le déficit en infrastructures et une exposition accrue aux aléas climatiques freinent son essor. Cette situation souligne avec acuité la nécessité impérieuse de mettre en œuvre des stratégies intégrées, conjuguant gestion des risques, appui aux filières économiques locales et investissements durables, afin de bâtir un avenir plus résilient pour ses habitants.

3.2 Contexte sociopolitique

L'instabilité politique nationale en Haïti paralyse l'action publique à Belle-Anse, où les autorités locales subissent directement les contrecoups des crises institutionnelles et des luttes de pouvoir. Privées de cadres stables, de ressources et d'appui de l'État central, celles-ci peinent à assurer une gouvernance efficace, à planifier le développement ou à mettre en œuvre des projets structurants. Ce blocage institutionnel perpétue un statu quo précaire et entrave toute amélioration tangible des conditions de vie dans la commune.

Les conséquences de cette instabilité se diffusent dans tous les secteurs-clés de la société. La sécurité publique se dégrade sous l'effet d'un vide autoritaire grandissant, les services de base — santé, éducation, protection sociale — se détériorent faute de moyens, et l'économie locale est asphyxiée par l'insécurité et l'absence d'investissements. Ainsi, l'instabilité nationale crée à Belle Anse un cercle vicieux de vulnérabilités, où l'inaction politique aggrave la précarité et compromet toute perspective de développement à moyen terme.

3.3 Contexte sanitaire

L'offre de soins à Belle-Anse est notoirement sous-dimensionnée : il n'existe que trois lits adultes et aucun lit pédiatrique, limitant considérablement toute possibilité d'hospitalisation même courte. La commune dispose d'un centre de santé dans la ville principale et d'un dispensaire à Mapou, employant un médecin, une infirmière, un auxiliaire et un laborantin. Ces structures constituent

l'épine dorsale des services de santé, mais leur couverture reste insuffisante face aux besoins d'une population majoritairement rurale et dispersée.

La gestion des produits pharmaceutiques est alarmante : les deux structures sanitaires ne disposent que de quelques étagères métalliques pour stocker médicaments et intrants, sans un système informatisé ni sécurisé. Elles n'ont pas la capacité de respecter les normes logistiques et administratives en vigueur. Par ailleurs, la commune ne dispose d'aucun incinérateur ; les déchets biomédicaux ne sont pas traités de manière sécurisée, exposant la population et l'environnement à des risques graves. Il est à observer également une insuffisance d'équipements, une pénurie de personnel qualifié, et des difficultés d'évacuation des patients graves.

Belle-Anse se trouve dans une situation de vulnérabilité extrême: offre de soins minimale, infrastructures dépassées, équipements obsolètes, et absence de capacités d'hospitalisation et de gestion sécurisée des médicaments et déchets. S'y ajoutent des défis sanitaires majeurs : taux élevé de grossesses précoces non désirées, et mortalité materno-infantile préoccupante. Sans intervention urgente et structurante — renforcement des infrastructures, dotation en matériel, formation du personnel et appui logistique — l'accès aux soins restera dramatiquement limité pour des milliers d'habitants.

3.4 Contexte physique et climatique

La déforestation et l'érosion affectent fortement la commune de Belle Anse, avec des conséquences graves sur l'environnement et les moyens de subsistance de sa population. Les causes en sont multiples : des facteurs naturels, tels que les cyclones, les sécheresses (particulièrement à Baie d'Orange) et les fortes pluies, mais aussi des activités humaines, notamment l'urbanisation non maîtrisée et la coupe abusive du bois pour le charbon et la construction. Malgré certaines initiatives locales de reboisement, la dégradation des sols se poursuit, augmentant les risques d'inondations et de glissements de terrain.

Le territoire de Belle Anse, qui alterne entre zones montagneuses et littoral, conserve une beauté naturelle certaine mais reste très exposé aux aléas climatiques. L'habitat, souvent construit sans respect des normes parasismiques et paracycloniques, accroît la vulnérabilité des personnes. Les infrastructures routières, déjà précaires, sont particulièrement affectées dans les sections rurales enclavées où les pistes deviennent impraticables durant la saison des pluies, isolant davantage les populations.

Les effets du changement climatique, avec l'augmentation des températures et l'irrégularité croissante des précipitations, aggravent la situation en perturbant les cycles agricoles et en menaçant la sécurité alimentaire. Une intervention urgente des autorités locales et des services de l'environnement et de l'agriculture s'impose pour protéger les ressources naturelles, renforcer la résilience des écosystèmes et soutenir l'adaptation des communautés.

3.5 Eau potable et assainissement

a) A propos de l'eau

Belle-Anse dispose d'un potentiel hydrique notable, marqué par la présence de plusieurs cours d'eau et sources naturelles, dont la rivière de Pichon et la ravine Guimby, les sources Akont et Pichon, ainsi que des ravines comme La Serre, Olive et Corail. Cependant, seulement 8 des 25 sources identifiées sont captées pour un usage domestique, et le système d'irrigation de Préchet ne couvre que 50 hectares de terres agricoles. L'absence de réseaux modernes d'adduction d'eau potable et l'état défectueux de certaines infrastructures, comme la conduite vers Baie d'Orange, limitent considérablement l'accès à une eau de qualité pour les populations.

Les défis restent importants : gaspillage et pollution des sources par les déchets animaux et humains, pénurie de latrines favorisant la défécation en plein air, et insalubrité particulièrement critique en zone côtière. Pour y remédier, une gestion intégrée des ressources s'impose, incluant la protection et le captage des sources, la réhabilitation des systèmes d'adduction, ainsi que des campagnes de sensibilisation à l'hygiène. Une intervention coordonnée entre acteurs locaux et partenaires techniques est essentielle pour garantir un accès durable à l'eau et soutenir le développement de la commune.

La commune de Belle-Anse fait face à une situation critique en matière d'accès à l'eau potable. Celui-ci est limité et inégalement réparti : seules quelques zones du centre et certains villages côtiers disposent de points d'eau améliorés, souvent non fonctionnels en période de sécheresse. La majorité de la population dépend encore de sources non aménagées, de rivières ou de mares, fréquemment contaminées. Cette insalubrité entraîne de graves risques sanitaires, notamment des maladies hydriques comme la diarrhée, la typhoïde et le choléra, touchant surtout les enfants. Les femmes et les jeunes filles, principales responsables de la corvée d'eau, voient leur accès à l'éducation et aux activités économiques limité. En conséquence, une réponse durable exigerait la protection et le traitement des sources, ainsi que la construction de réseaux d'adduction d'eau potable.

a) A propos de l'assainissement

La commune de Belle Anse fait face à d'importantes difficultés en matière d'assainissement. Il n'existe ni système de collecte des déchets solides, ni réseau de drainage des eaux usées ou pluviales. Les déchets sont souvent rejetés en bord de mer ou dans les ravines, aggravant les risques sanitaires et environnementaux, en particulier dans les zones côtières densément peuplées. De plus, l'absence de latrines dans de nombreux ménages contraint une partie de la population à la défécation à l'air libre, ce qui contribue à la pollution des sols et des nappes phréatiques.

Pour améliorer cette situation, il est essentiel de mettre en place des infrastructures de base : construction de latrines familiales et communautaires, installation de poubelles et mise en place

de systèmes de collecte régulière des ordures. Des campagnes de sensibilisation à l'hygiène et à la gestion des déchets sont également nécessaires pour changer les comportements. Une telle approche, intégrée et participative, permettrait de réduire les risques sanitaires et de protéger les ressources en eau tout en contribuant à un cadre de vie plus durable.

4 ANALYSE DES ALEAS MAJEURS DE LA COMMUNE

L'examen des aléas majeurs permet d'identifier les risques dominants de la commune de Belle Anse et de poser les bases d'une réponse adaptée en matière de prévention et de gestion des catastrophes.

4.1 Identification et historique des aléas

Cette sous-section retrace l'historique des aléas qui ont marqué la Commune de Belle Anse au fil du temps. Elle vise à identifier les phénomènes récurrents afin de mieux comprendre leur impact sur la commune et renforcer la préparation.

Tableau 2 : Chronologie des événements habituels générateurs de sinistres dans la commune

Aléas		Année/Date/ Période	Habitation/Ville /Commune	Dégâts enregistrés	Impact
Cyclone	Hazel	12-13 octobre 1954	Toute la commune	De catégorie 4, le cyclone Hazel a provoqué beaucoup de dégâts sur Belle-Anse (des morts, des disparus, des maisons détruites et endommagées, des pertes en têtes de bétail, dévastation de champs cultivés), pollution des sources d'eau.	Sévère
	Flora	3 octobre 1963	Toute la commune	De catégorie 4, le cyclone Flora a causé des dégâts sur le pays. Belle-Anse a enregistré des morts et des blessés, des dégâts sur les habitats, sur le bétail, les routes, les plantations et les infrastructures, sur le bétail, les routes et les plantations.	Sévère
	Inès	29 septembre 1966	Toute la commune	Cyclone de catégorie 4, Inès a provoqué des morts des blessés et a fait des dégâts au niveau de la faune comestible, de la plantation, des routes et des habitats.	Très sévère
	David	Août 1979	Toute la commune	Davis fut un cyclone de catégorie 5 qui a frappé le pays mais a causé des dégâts mineurs sur les plantations et les édifices à Belle-Anse.	Modéré

Cyclone	Allen	5 août 1980	Toute la commune	De catégorie 5, le cyclone Allen a provoqué des dégâts sur les plantations et le bétail, maisons endommagées de l'eau trouble dans les robinets au centre-ville.	Modéré
	Gilbert	11 septembre 1988	Toute la commune	De catégorie 5, le cyclone Gilbert a provoqué des dégâts non majeurs sur les plantations, le bétail, le réseau routier, les habitats à Belle-Anse.	Modéré
	Gordon	12 et 13 novembre 1994	Toute la commune	De catégorie 1, le cyclone Gordon causé des pluies diluviennes ont provoqué des éboulements et des glissements de terrain. Pollution des sources non captées à Belle-Anse.	Modéré
	Georges	23 septembre 1998	Toute la commune	De catégorie 4, Georges n'a pas causé de morts sur Belle-Anse mais des dégâts surtout sur l'agriculture et sur le réseau routier.	Modéré
	Ivan	10 septembre 2004	Toute la commune	De catégorie 5, Yvan a causé des dégâts surtout sur l'agriculture et sur le réseau routier.	Modéré
	Jeanne	18-19 septembre 2004		De catégorie 3, Jeanne a provoqué des pluies diluviennes ont provoqué des glissements de terrain et dégâts mineurs sur les plantations. Certaines routes ont été endommagées, pollution des sources d'eau.	Modéré
	Denis	6-7 juillet 2005		Ouragan de catégorie 4, Denis a fait des dégâts mineurs sur les routes et les plantations.	Modéré
	Fay	16 août 2008		La Tempête tropicale Fay a causé des pluies diluviennes. Celles-ci ont provoqué des mouvements de terrain et dégâts importants sur les plantations. Des routes ont été coupées.	Modéré
	Gustav	26 août 2008		De catégorie 3, Gustave a provoqué des dégâts importants sur les plantations. Certaines routes ont été coupées. Des habitats avec des toitures en tôle ont été touchés.	Modéré
	Ike	6 septembre 2008		De catégorie 3, le cyclone a fait des dégâts mineurs sur les plantations et le réseau routier.	Modéré
	Isaac	25 août 2012		Dégâts importants sur les plantations. Certaines routes ont été coupées. Arrachement de tôles des toitures de certaines	Modéré

			maisonnettes. Dégâts mineurs sur les infrastructures hydrauliques.	
	Sandy	Octobre 2012	Comme Tempête Tropicale en Haïti, Sandy a causé des dégâts sur les plantations et le réseau routier	Modéré
	Matthew	4 octobre 2016	Ouragan de catégorie 4, Matthew a provoqué des dégâts modérés sur les plantations et le réseau routier à Belle-Anse.	Modéré
Aléas	Année/Date/ Période	Habitation/Ville /Commune	Dégâts enregistrés	Impact
Séisme	12 janvier 2010	Toute la commune	Dégâts sur les habitats, éboulement. Infrastructures hydrauliques endommagées.	Modéré
	14 août 2021	Toute la commune	Ressenti mais aucun dégât n'a été enregistré.	Léger
Submersion marine	24-25 août 2012	Zones basses de la commune	Routes coupées.	Léger
	23-24 octobre 2012	Littoral de Belle-Anse	Inondations côtières, érosion accrue du littoral. Dégâts aux habitations légères en bord de mer. Inondation des terres agricoles.	Modéré
	3-4 octobre 2016	Centre-ville et les zones côtières)	Quais et bateaux de pêche, récoltes et bétail de touchés.	Modéré
Insécurité	2010 à nous jours	Toute la commune		Modéré
Accidents de la route	2020 à 2025	Route départementale	Des morts, des blessés, motos endommagées ou détruites, perte de temps et d'argent.	Modéré
Naufrage	2010 à 2025	Savane Dubois et Corail Sout	Morts et disparition.	Modéré

4.2 Fréquence des aléas et leur probabilité d'occurrence pour la période 2025-2026

Dans la perspective du plan de contingence, il est essentiel d'évaluer la fréquence des aléas et leur probabilité d'occurrence pour la période 2025-2026.

Tableau 3 : Fréquence et probabilité d'occurrence des aléas pour la période 2025-2026

Aléas	Fréquence	Probabilité d'occurrence pour 2025-2026	Etendue géographique	Mesures de mitigation
Cyclone	Entre 1954 et 2021, la commune a été touchée par 11 cyclones, soit en moyenne un cyclone tous les 3 ans.	Forte	Toute la commune	- Un système d'alerte précoce cyclonique, doit-être établi. - Prepositionnement des kits d'urgence dans les abris.
Mouvements de terrain	Les mouvements de terrain sont plus fréquents que les cyclones, car ils résultent souvent des tempêtes, ouragans et pluies intenses prolongées.	Forte	Quelques habitations des sections communales	
Sécheresse	Selon les planteurs, la sécheresse est un phénomène récurrent dans la commune, bien que la datation précise des épisodes passés demeure difficile. Ils observent toutefois que les périodes les plus marquées de sécheresse surviennent généralement en avril, en juillet puis en décembre.	Forte	Toute la commune	Un système d'alerte précoce (surveillance, diffusion de l'alerte, réaction) doit-être établi.
Séisme	2 séismes de forte magnitude en 11 ans	Faible	Toute la commune	
Insécurité	Phénomène nouveau qui fait peur. Mais sa fréquence est faible.	Forte	Un peu partout au niveau de la commune	Un plan de contingence devrait être élaboré par les autorités municipales et la police locale.

Incendie	L'incendie reste un phénomène de faible fréquence.	Faible	Quelques localités de la commune	
Accident de la route	Phénomène devenu très fréquent durant ces 3 dernières années.	Forte		

4.3 Vulnérabilités par rapport aux aléas

La compréhension des risques passe par l'identification des aléas, mais aussi des vulnérabilités propres à la commune. Cette approche permet de mieux cibler les actions de réduction et de préparation.

Tableau 4 : Aléas et vulnérabilités

Aléas	Vulnérabilités pouvant amplifier les risques pour la population d'être victime
Cyclone	Faiblesse de la situation financière des habitants Construction (construction dans les zones inappropriées, non-respect des normes de construction) Constructions non adaptées aux risques cycloniques Manque d'efficacité dans la gouvernance Manque d'accès à l'eau potable Manque de sensibilisation de masse
Glissement de terrain/ Eboulement	Absence de système d'alerte précoce Construction dans des zones inappropriées Déboisement Construction sur les terrains en pente raide Mauvaise pratique culturelle Faiblesse des infrastructures hydrauliques
Sécheresse	Absence de système d'alerte précoce Faiblesse de la situation financière Agriculture trop dépendante de la pluie Manque d'encadrement des agriculteurs Absence d'un plan structuré de développement agricole La déforestation
Inondation	Faible pouvoir d'achat Construction anarchique Construction inadaptée au cyclone Construction dans les zones inondables Mauvaise qualité des constructions Manque d'accès à l'eau potable Manque de sensibilisation de masse
Séisme	Faiblesse de la situation financière Construction anarchique et non-respect des normes parasismiques Faiblesse du système sanitaire Faiblesse des infrastructures hydrauliques
Epidémie de grattelle	Manque d'hygiène Faiblesse du système sanitaire Manque de connaissance de la population dans le domaine Manque de sensibilisation de masse
Epidémie de grippe	Manque d'hygiène Faiblesse du système sanitaire

	Manque de connaissance de la population dans le domaine
Insécurité	Manque considérable d'agents de police Manque de matériel et d'équipements de la Police Manque considérable de moyens logistiques de la police
Incendie	Insécurité généralisée (insécurité publique, insécurité sociale) Territoire mal aménagé Méconnaissance des règles de sécurité
Accident de la route	Conducteurs non formés Manque de contrôle des véhicules Absence de panneaux de signalisation Non-respect des règles de la circulation Faiblesse du système de santé
Naufrage	Absence d'un système d'alerte maritime adapté (radio, météo fiable pour pêcheurs). Absence d'équipements de protection pour les pêcheurs et travailleurs dans les bateaux de trafic (gilet de sauvetage, lampe frontale, bouy, etc.) Absence de sauveteurs professionnels ou d'associations de sauveteurs informels Pirogues souvent construites artisanalement, sans équipements de sécurité (gilets, balises). Manque de formation des pêcheurs sur les règles de navigation et de sécurité en mer. Surpopulation des embarcations et non-respect de la charge maximal

5 SIGNAUX PRECURSEURS ET EVENEMENTS DECLENCHEURS ASSOCIES AUX ALEAS DES SCENARIOS

Pour chaque scénario d'aléa, il est nécessaire d'identifier les signes avant-coureurs et les déclencheurs possibles. Cette analyse facilite la mise en place de mécanismes d'alerte et de réponses adaptées.

Tableau 5: Facteurs déclencheurs et indicateurs d'impact des aléas retenus dans les scénarios

Contingence	Indicateurs d'alerte / Facteurs déclencheurs	Indicateurs d'impacts
Cyclone	• Messages de l'Unité Hydro Météorologique d'Haïti (UHM), de la DDPC • Pluies, vents légers • Ciel nuageux • Rivières en crue	➤ Destruction des infrastructures publiques et privées, des habitats, des lieux de cultes, etc. ➤ Cas de blessés, de pertes en vies humaines et de disparition ➤ Destruction ou endommagement des SAEP ou des PE ➤ Destruction des réserves alimentaires ➤ Dévastation des champs ➤ Perte nombreuse en têtes de bétail ➤ Paralysie du commerce et du transport ➤ Nombre élevé d'évacués

		➤ Nombre élevé de familles victimes directement (environ 30%)
Inondations	• Erosion • Pluie intense et longue • Non-respect des normes d'exploitation des sols sur les pentes très raides, des normes d'urbanisation • Construction anarchique	➤ Destruction des cultures ➤ Pertes de bétails ➤ Pertes en vies humaines ➤ Destruction d'habitats ➤ Pollution des sources ➤ Turbidité au niveau des points d'eau ➤ Débordement des fosses d'aisance
Mouvements de terrain (éboulement, glissement de terrain)	• Erosion des sols (linéaire et en nappe) • Pluie intense et de longue durée • Non-respect des normes d'exploitation des sols sur les pentes très raides. • Fissures • Séisme	➤ Destruction des cultures ➤ Pertes en vies humaines ➤ Déplacement des populations ➤ Quantité importante de mouvements de terrain ➤ Perte de bétail
Sécheresse	• Absence de pluie • Tassement des sources • Réduction du débit des cours d'eau • Stress hydrique chez les cultures	➤ Perte de récolte ➤ Perte de bétail ➤ Famine ➤ Rareté d'eau ➤ Tassement des sources ➤ Baisse de débit des sources ➤ Baisse de niveau des nappes phréatiques ➤ Migration des jeunes planteurs

TROISIÈME PARTIE

6 SCENARIOS ET HYPOTHESES POUR LA PLANIFICATION

À partir des leçons tirées des aléas déjà survenus dans la commune, de l'analyse réalisée ci-dessus et des expériences vécues au niveau des sections communales, les scénarios suivants ont été retenus comme base de planification. Trois aléas principaux ont été sélectionnés : le cyclone, la sécheresse et les mouvements de terrain (éboulements et glissements).

Tableau 6 : Les scénarios

Aléas	Cyclone	Inondation	Sécheresse
Probabilité d'occurrence	Très probable	Très probable	Probable
Description de la situation	Nous sommes à la fin du mois de mai. Une tempête annoncée depuis trois jours s'est transformée en cyclone de catégorie 4 avant de frapper de plein fouet la commune. Des vents atteignant jusqu'à 250 km/h ont causé des pertes en vies humaines, des blessés et des disparus, ainsi que d'importants dégâts sur les plantations, la faune comestible et les habitations. De fortes pluies ont provoqué de nombreux glissements de terrain et éboulements, entraînant la coupure de plusieurs routes secondaires.	Pendant plus de trois jours consécutifs, de fortes précipitations se sont abattues sur les reliefs de la commune de Belle Anse. Ces pluies intenses ont entraîné des crues soudaines, provoquant le débordement des ravines et des rivières. Les flots ont envahi avec violence les zones basses de Grande, inondant plantations et habitats. Le bilan provisoire est particulièrement lourd : neuf décès confirmés, de nombreux blessés et plusieurs personnes toujours portées disparues. Le cheptel, qui constitue une source de revenus vitale pour de nombreuses familles, a été décimé par les eaux. Près de 25 % des jardins vivriers, socle de la sécurité alimentaire locale, sont détruits. Face à l'ampleur du sinistre, des abris provisoires ont été ouverts afin	Une sécheresse agricole frappe durement la commune. Les précipitations se font rares pendant plus de six mois. Plus de 65 % des espaces cultivables sont touchés par la détresse hydrique. Des pertes importantes sont enregistrées : mortalité animale, départ de nombreux travailleurs agricoles, décapitalisation des producteurs et difficultés croissantes pour les familles rurales à subvenir à leurs besoins. Des cas de malnutrition apparaissent déjà parmi la population. Face à la dégradation rapide de la situation et dès que les indicateurs d'alerte du plan de contingence

	Les infrastructures sanitaires sont gravement touchées : les cabines de la majorité des latrines des sections communales ont été emportées par les vents. Les abris provisoires sont désormais saturés de personnes déplacées qui cherchent refuge. Dans ce contexte de crise, l'accès à l'eau potable devient une préoccupation majeure des autorités locales. Les besoins humanitaires urgents concernent la santé, l'eau, l'hygiène, l'assainissement et la protection des populations affectées.	d'accueillir plus de 6 000 personnes déplacées à travers la commune. La situation sanitaire est également préoccupante. La forte turbidité des sources d'eau, y compris celles qui alimentent les réseaux de distribution, a nécessité une intervention rapide de l'Unité Communale d'Eau Potable et d'Assainissement (UCEPA) de Belle Anse, appuyée par l'Unité Rurale Départementale (URD) de la DINEPA. Par ailleurs, le débordement des fosses septiques et latrines dans les zones inondées a entraîné un mélange d'eaux de ruissellement et d'eaux usées, faisant peser un risque élevé d'épidémies parmi les populations affectées	signalent un risque accru pour le secteur agricole, le représentant du Bureau Agricole Communal (BAC) au sein du CCGRD saisit officiellement le maire afin d'activer le Centre d'Opérations d'Urgence Communal (COUC). Dans le même temps, l'URD de la DINEPA enclenche son plan de réponse pour limiter l'impact de la crise sur les ménages.
Zones directement touchées	Toute la commune	Ville de Belle-Anse, zone basse de toutes les sections communales, Plaine de Mapou	Toutes les sections communales sont partiellement touchées

Tableau 7 : Tableau des dégâts éventuels

Impact	Cyclone		Inondation	Sécheresse
Dégâts humains	Morts	19	8	0
	Blessés	78	45	-
	Disparus	15	7	-
	Déplacés	6000	840	1070

Dégâts sur l'élevage	65 %			
Dégâts sur l'agriculture	75 %			
Dégâts sur habitats et infrastructures	Maisons endommagées	3 200	25	-
	Maisons détruites	30	30	-
	Ecoles endommagées	25	3	-
	Ecoles détruites	4	0	-
	Bâtiments sanitaires affectés	1	2	-
	Routes coupées et/ou obstruées	Très sévère	Sévère	-
Dégâts sur le secteur EPAH	Kiosques Détruites	10%	15%	-
	Kiosques endommagés	35%	15%	-
	Fontaines endommagées	55%	15%	-
	Puits endommagés	15%	-	-
	Puits séchés	-	-	15%
	Robinets avec baisse de débit	-	-	50%
	Robinets à sec	-	-	30%
	Sources turbides	60%	60%	-
	Fosses remplies de boues	15%	12%	
	Sources tarées	-	-	30%
	Sources avec baisse de débit	-	-	55%
	Cabines de latrines emportées	75%	-	-
Nombre approximatif de familles affecté		9000	7 000	2500
Durée probable de la phase d'urgence		45 jours	3 semaines	NV

7 STRATEGIE D'INTERVENTION

La gestion des urgences à Belle-Anse repose sur le principe de subsidiarité, selon lequel la réponse aux désastres doit être organisée et mise en œuvre en priorité au niveau de la commune. Ce principe se traduit par le rôle central du CCGRD et des CLGRD des sections communales, qui constituent la première ligne d'action en cas d'événement majeur.

L'activation du COUC intervient notamment lorsque :

- La gravité et l'ampleur de l'événement dépassent les capacités des CLGRD au niveau des sections communales.
- Les ressources et moyens techniques disponibles localement s'avèrent insuffisants pour répondre efficacement à la situation.
- Une coordination plus large entre les sections communales est nécessaire pour assurer une réponse harmonisée.

Lorsque les capacités communales elles-mêmes sont dépassées, le relais est assuré par le COUD, en appui à la commune.

Le schéma suivant indique le protocole d'activation de COUC et du COUL jusqu'au niveau départemental :

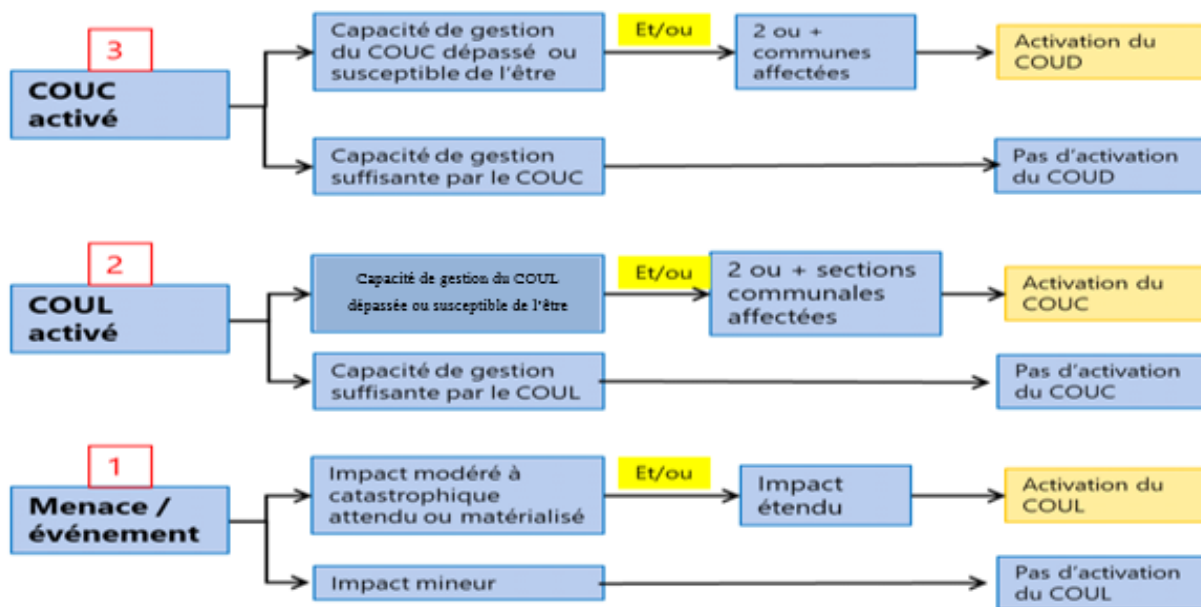


Figure 1: Protocole d'activation du COUC et des COUL

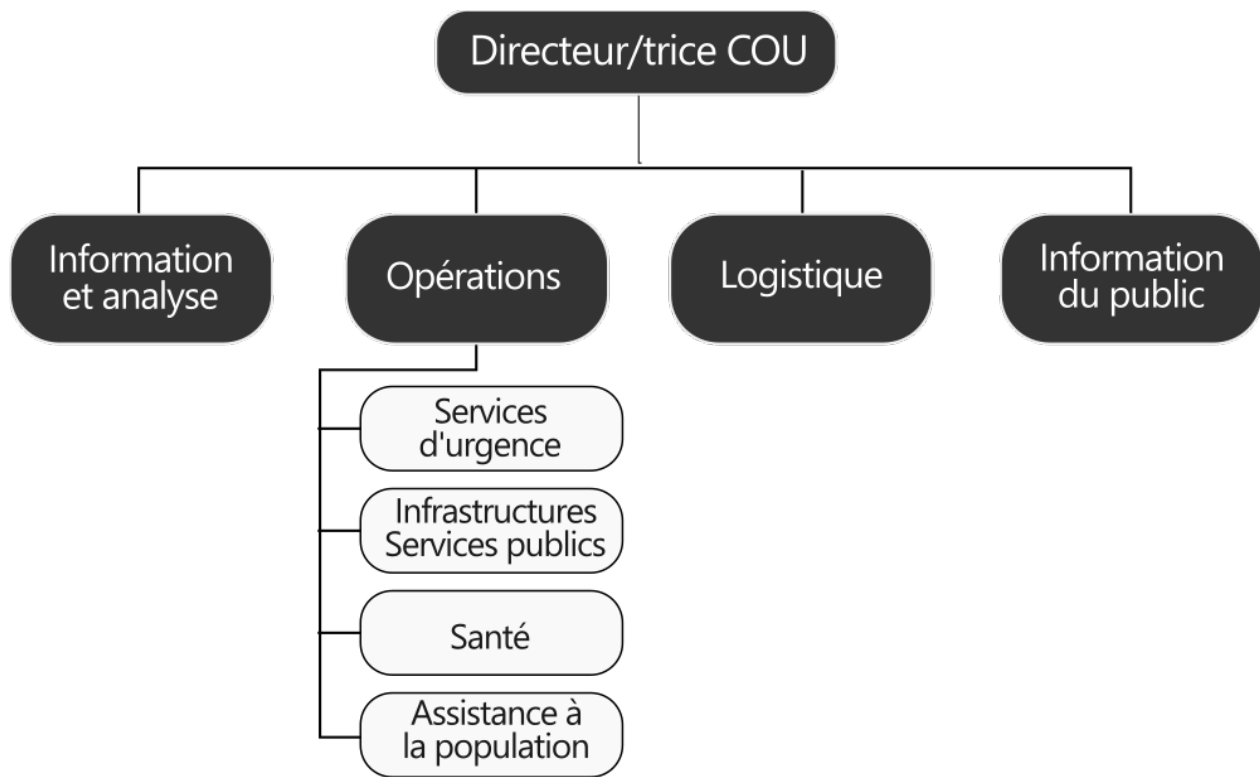


Figure 2: Organigramme du COUC

Tableau 8 : Tableau expliquant l'Organigramme de gestion de crise

Direction ou aire de commandement			
Cette aire est chargée de piloter l'ensemble des opérations du centre et de la réponse sur le terrain. Elle veille à la coordination, à l'activation et au suivi de toutes les actions menées au niveau de la commune de Belle Anse.			
Elle est dirigée par le Maire de Belle-Anse ou ses remplaçants, assistés du Coordonnateur Technique Communal			
Aire de la planification	Aire des opérations	Aire de la logistique	Aire de l'information du public
• Planification et suivi • Collecte de données • Production de l'information	• Services d'urgence • Infrastructures/Services publics • Santé • Assistance à la population	• Appui aux opérations	• Attention aux visiteurs • Relation presse • Communication interne
L'aire Planification du COUC est responsable de la gestion générale des données générées par l'événement et de l'appui à la planification opérationnelle.	L'aire opérations orchestre toutes les interventions sur le terrain selon les demandes des COUL. Elle inclue les services d'urgence, la remise en état des infrastructures, l'assistance à la population et les services de santé. On y trouve presque tous les représentants des institutions publiques	Cette aire assure la gestion globale des opérations logistiques internes et de l'aide humanitaire : gestion des équipements et ressources, planification de l'assistance et des transports, mise en place de services essentiels (restauration, installations) ainsi que la coordination administrative de la distribution	Cette aire assure la gestion stratégique des flux d'information en situation de crise : elle centralise et diffuse les messages aux médias et au public, conseille la direction, anime les relations avec les divers niveaux du COUC et assure la veille médiatique et communautaire pour soutenir la prise de décision et maintenir la coordination

Elle est dirigée par ..., assistée des autres membres	Cette aire est placée sous la direction de ...	Cette aire est placée sous la responsabilité ... Les autres membres sont :	Elle est dirigée par ... Sont membres :
---	--	--	---

CINQUIÈME PARTIE

7.1 Mécanisme d'activation du COUC

Toute menace ou catastrophe affectant la commune (soit au moins, deux sections) entraîne la convocation du COUC pour la coordination des activités de réponse, quel que soit l'aléa concerné.

7.1.1 Activation et siège du COUC

Pour une menace lente, le signal d'activation est donné par le maire Dénoil Anténor (38350174) ou, en son absence, par un assesseur. En cas d'indisponibilité des maires, il peut être déclenché par l'une des personnes suivantes : Josué Pierre (48160063) ou Jean Arnaud Florian (37729592). L'activation suit l'organigramme et la planification établis et, en situation d'urgence, avec ou sans signal, les membres du COUC se rendent immédiatement au local désigné pour entamer les opérations.

Le siège principal du COUC est fixé au Centre Polyvalent, placé sous la responsabilité de Marcus Génés (37562598). Si ce local est indisponible ou affecté, les membres du COUC se réunissent au Centre Eliane Casimir (Personne de contact : Raphael Magdaline /Tel. : 36642712). En dernier recours, le COUC se réunit dans les locaux de la Vice-Délégation, si elle est affectée le lieu de repli retenu est la Mairie de Belle-Anse, sous la responsabilité du Maire Dénoil Anténor. En cas de crise, le COUC s'active pour :

- 1- Informer la population et organiser la sensibilisation des communautés à risque ;
- 2- Ordonner et organiser l'évacuation des personnes à risque et des personnes victimes ;
- 3- Assurer la gestion des urgences (assistance aux hébergés, désobstruction des routes, recherche et sauvetage, premiers soins, distribution d'aide humanitaire, gestion d'abris de transition) ;
- 4- Rassembler les données des grilles d'évaluation rapide, les traiter et les synthétiser ;
- 5- Accompagner les CLGRD pendant la toute la durée de l'urgence ;
- 6- Dresser les bilans et les communiquer à la DDPC et aux partenaires ;
- 7- Mobiliser les partenaires pour la réhabilitation et les relèvements ;
- 8- Gérer la réhabilitation le relèvement et la reconstruction.

7.1.2 Les membres du CCGRD devant former le COUC

Le tableau ci-après présente la composition du COUC. Cette liste n'a pas de caractère figé et peut évoluer en fonction des besoins et des réalités du terrain.

Tableau 9: Liste des membres du CCGRD

Institution	Personne	Cellulaire	E-mail
Mairie	Dénoil Anténor	+509 38350174	denoilantenor74@gmail.com
KORE7	Marcus Généus	+509 37562598	marcusgeneus006@gmail.com
PNH	Esner Joachim	+509 37032054	
DGI	Rousseau Chedler	+509 34650585	
Vaudou	Rémy Jean Louis	+509 37131048	Remyjeanlouis@gmail.com
UCIDEB	Wilderne César	+509 37577127	Wilderneccesar@gmail.com
Justice	Josué Pierre	+509 48160063	
Secteur Femmes	Marly Mathurine Lazarre	+509 36375245	Marly-mathurinelazarre@gmail.com
SEMANAH	Albert Estriplet	+509 3677 1969	
Secteur Catholique	Gilbert Louissaint	+509 46591718	
Secteur Protestant	Vesnel Figaro	+509 38689087	
Secteur Pêche	Dominique Moise	+509 37552264	
Etat Civil	Isaac Raphael	+509 37349863	
ONI	Moise Lazarre	+509 36678346	
Education	Alcindor Dieusegert	+509 36685486	

BAC	Jerôme Junior	+509 36406841	
MSPP	Daphné Daceus	+509 47383705	
Secteur Personne Handicapée	Wilner Lapierre	+509 36802789	
ANAP/MDE	Derisier Jean Louis	+509 34839421	
UJEPROB	Frantzson Raphaël	+509 34473467	
TEPAC	Pierre André Philippe	+509 37574640	
PLK	Luckner Pierre	+509 36830215	
CODEB	Francky Depestre	+509 49226811	
La presse	Jacky Jean Baptiste	+509 37224892	
OBAPSE	Jean Arnaud Florian	+509 37729592	

7.2 Procédure de désactivation du COUC

Le maire, en concertation avec le Comité Communal de Protection Civile (CCGRD) et la Direction Départementale de la Protection Civile, prend la décision de désactiver le COUC. Cette décision est formalisée par un ordre officiel de la mairie, sous forme de note ou de communiqué. La clôture des activités s'effectue de manière progressive : arrêt des cellules sectorielles et des opérations sur le terrain, transfert de la gestion aux institutions compétentes, sauvegarde et archivage des données (rapports, cartes, comptes rendus), ainsi que l'élaboration d'un bilan initial et d'un rapport final. Enfin, les parties prenantes sont informées par notification aux COUL, aux partenaires locaux et au public, suivi de la diffusion d'un communiqué officiel,

7.3 Mécanisme de communication

Le bon déroulement des opérations d'urgence dans la commune repose sur un système de communication efficace et fiable. Le mécanisme mis en place articule les remontées d'information du terrain (via les CLGRD et les COUL) jusqu'à la prise de décision au niveau communal. Des protocoles clairs encadrent les échanges avec les partenaires locaux, tandis que des canaux dédiés garantissent une information rapide et vérifiée vers la population. Ce dispositif est essentiel pour assurer la cohérence et la réactivité de l'action communale face aux urgences. Les membres du COUC peuvent suivre le mécanisme de communication à travers les tableaux suivants :

Tableau 10 : Protocole de communication entre les aires du COUC

Aire	Rôle principal	Protocole	Outils utilisés	Relations avec autres aires
Commandement	Coordination générale du COUC	Réunions de coordination quotidiennes (selon alerte)	Téléphone, radio, messagerie	Reçoit les informations des autres aires et prend les décisions
Information/Planification	Collecte et synthèse des données	Rapports courts 2 à 3 fois par jour	Tableaux de suivi, cahiers	Transmet au commandement et informe les opérations
Opérations	Gestion des interventions sur le terrain	Briefings rapides avant/après missions	Radio VHF, téléphone	Remonte besoins à la logistique et info terrain au commandement
Logistique	Gestion des ressources humaines et matérielles	Inventaire simplifié (mise à jour quotidienne)	Registres, téléphone	Répond aux demandes des opérations
Information publique	Communication avec la population	Validation rapide avant diffusion	Haut-parleurs, radios locales, affiches	Suit les consignes du commandement

Tableau 11 : Protocole de communication entre les COUL, le COUC et le COUD

Niveau	Acteurs	Protocole	Canaux de communication
Local COUC →	CLGRD / COUL (sections communales)	- Envoi des demandes et rapports vers le COUC - Vérification rapide avant transmission	Téléphone, réunions locales, messagers (WhatsApp, SMS)
COUC (communal)	Mairie, CCGRD, représentants locaux	- Centralisation des informations - Vérification et validation - Transmission aux autorités départementales si nécessaire	Réunions COUC, formulaires papier, appels téléphoniques
COUC COUD →	COUC	- Centralisation des demandes des COUL et centres villes. - Agrégation des données, suppression des doublons, validation de la cohérence. - Transmission de rapports consolidés au COUD.	Plateformes collaboratives, messagerie sécurisée.

Tableau 12 : Protocole de communication du COUC avec le public

Élément	Description simplifiée	Outils / Supports	Responsable
Canaux de diffusion	Radios locales, mégaphones, affiches dans lieux publics, WhatsApp communautaire	Radios locales, haut-parleurs, affiches	Responsable communication
Validation des messages	Tout message validé par la Mairie (maire ou adjoint) avant diffusion	Réunion rapide / appel téléphonique	Mairie + Responsable COUC
Contenu diffusé	Alertes météo, consignes de sécurité, lieux d'abris, horaires de distribution d'aide	Notes simples, messages courts	Responsable communication
Retour de la population	Téléphone de la mairie, bouche-à-oreille via CASEC/ASEC, réunions locales	Téléphone, registres, réunions communautaires	CASEC/ASEC, Comité local
Communication de crise	Message clair et rassurant par une seule voix officielle (maire ou porte-parole désigné)	Radio locale, mégaphones	Porte-parole désigné

Tableau 13 : Protocole de communication entre le COUC et les Partenaires

Type de partenaire	Responsable	Protocole simplifié	Canaux pratiques
ONG locales / régionales	Mairie / COUC	Réunions ponctuelles selon les besoins, partage d'informations simples	Téléphone, WhatsApp, réunions locales, protocole d'accord
Entrepreneurs / PME	Mairie / CCOUC	Appels à collaboration en cas d'urgence, suivi des engagements	Téléphone, réunions, contrats simples Protocole d'accord
Caisses populaires / mutuelles	Mairie / COUC	Coordination pour les fonds d'urgence et appui aux familles	Réunions locales, rapports simples, protocole d'accord
Société civile	Mairie / COUC	Appels à collaboration en cas d'urgence, suivi des engagements	Réunions, lettres simples, téléphone, protocole

7.4 Plan d'intervention

Le plan d'intervention décrit de manière opérationnelle les actions à entreprendre avant, pendant et après la survenue d'un aléa. Il précise les responsabilités, les ressources et les procédures nécessaires pour assurer une réponse rapide et efficace.

Tableau 14 : Activités par rapport au scénario relatif au Cyclone de catégorie 4

Phase	Activités principales	Matériel nécessaire / Canal nécessaire
Vigilance jaune	Information partagée à tous les membres CCGRD, CLGRD	Téléphones, radios VHF, internet, Groupe WhatsApp.
	Ordre de vérification et de début de nettoyage dans les abris	Kits de nettoyage (gants, bottes, ruban de balisage, brouettes, pelles, râteliers, cache-nez, balais, etc.).
	Transmission des alertes à la population	Radios communautaires, radios commerciales.
Vigilance orange	Rencontre de préparation avec le noyau du CCGRD (responsables des différentes aires)	Salle de réunion, projecteur, documents stratégiques.
	Information et sensibilisation de la population	Radios locales, affiches, mégaphones, réunions de proximité.
	Nettoyage des abris	Kits de nettoyage (balais, pelles, désinfectants, sacs à ordures).
Vigilance rouge	Convocation des membres du Comité par téléphone pour l'activation du COUC	Téléphones portables, radios VHF, Internet, SMS/WhatsApp.
	Préparation de la salle du COUC (installations, documents, équipements) et répartir les rôles et	Plans d'assignation, listes de vérification, équipements bureautiques, projecteurs.
	Rassemblement du poste de commandement et des différentes aires	Salles équipées, tables, chaises, radios de communication, véhicules.
	Activation du COUC	Salle opérationnelle, radios HF/VHF, ordinateurs, panneaux d'affichage.

	Diffusion des consignes clés à la population (se rendre aux abris, arrêt des activités)	Radios communautaires, mégaphones, télévision, SMS, réseaux sociaux.
	Accueil des personnes à risques aux différents abris	Matelas, lits de camp, kits alimentaires, eau potable, kits d'hygiène.
	Suivi et coordination des actions dans les abris	Registres, radios, véhicules, ordinateurs.
Pendant impact	Surveillance météorologique et diffusion d'alertes	Radios VHF, Téléphones mobiles/ satellitaires, groupes WhatsApp/ internet via Starlink.
	Suivi des alertes, rumeurs et corrections	Ordinateurs, internet, stations radio, groupes messagerie, Réseaux sociaux.
Après impact	Évacuation des victimes, sauvetage et recherche	Ambulances, hélicoptères (si disponibles) véhicules de la police et des pompiers, Sacs mortuaire.
	Accueil des personnes à risques aux différents abris	Matelas, lits de camp, kits alimentaires, eau potable, kits hygiène.
	Suivi et coordination des actions dans les abris	Registres, radios, ordinateurs.
	Diffusion des consignes post-catastrophe (sécurité, hygiène, retour progressif)	Radios communautaires, SMS, spots TV, réseaux sociaux.
	Evaluation rapide	Grille de la DPC, Bottes, gilets de sauvetage, casques, gants, lampes frontales, Trousse de premiers secours, cahiers, stylos, Tablettes ou smartphones avec applications KoboCollect.

	Premiers secours et soins d'urgences	Trousse de premiers soins, ambulances, entes médicales d'urgence / hôpitaux de campagne, Brancards et civières pliables, Kits de réanimation cardio-pulmonaire (oxygène portable, masques, insufflateurs).
	Distribution de secours (vivres, eau, abris, articles de première nécessité)	Entrepôts sécurisés (locaux ou temporaires), conteneurs maritimes ou mobiles pour stockage sur site, Palettes et bâches pour protéger les marchandises, Camions de transport, Véhicules tout-terrain pour zones isolées, chevaux et ânes, Bateaux ou pirogues motorisées (pour les zones côtières ou inondées), Hélicoptères si possibles.
	Sécurisation des sites stratégiques et de l'aide humanitaire	Forces de l'ordre, radios, véhicules sécurisés.
Après impact	Suivi environnemental et prévention des risques secondaires (glissements, crues)	Kits d'évaluation rapide, GPS, drones, cartes SIG.
	Gestion des dons et services bénévoles	Dépôts, registres, plateformes de suivi.
	Gestion de l'appui logistique (carburant, transport, stockage)	Dépôts de carburant, camions, entrepôts.
	Désobstruction des routes et déblaiement	Engins lourds, camions-bennes, bulldozers.
	Désactivation du COUC	Résumé bilan, Médias.
Durée moyenne de la phase d'urgence 3 à 6 semaines		
Réhabilitation	Evaluation approfondie/EDAB	GPS portables / GPS intégrés aux smartphones, Drones, Tablettes ou smartphones avec applications KoboCollect, Bottes, gilets de sauvetage, casques, gants, lampes frontales, Trousse de premiers secours.

	Réouverture et assainissement des écoles, hôpitaux et services publics	Pompes à eau, kits de nettoyage, désinfectants, chlore.
	Réhabilitation des infrastructures endommagées (routes, ponts, réseaux vitaux)	Engins lourds, pompes hydrauliques, matériaux de construction.
	Rétablissement de l'approvisionnement en eau potable et assainissement	Stations mobiles de traitement d'eau, réservoirs, tablettes de chlore.
	Soutien psychosocial et relance communautaire	Espaces communautaires, kits psychosociaux, radios locales.
	Relance des moyens de subsistance (agriculture, pêche, petits commerces touchés)	Semences résistantes, outils agricoles, microcrédits, filets de pêche.
	Relance des services de santé et surveillance épidémiologique (choléra, leptospirose, malaria)	Kits de vaccination, médicaments, bases de données épidémiologiques.

Tableau 15 : Activités à entreprendre par rapport au scénario relatif à l'Inondation

Phase	Activités principales	Matériel nécessaire / Canal
Vigilance Jaune	Information partagée à tous les membres du CCGRD, CLGRD	Téléphones, radios VHF, internet, Groupe WhatsApp.
	Suivre les bulletins de l'UHM et maintenir une veille continue ;	Internet, bulletins météo.
Vigilance orange	Rencontre de préparation avec le noyau du CCGRD (responsables des différentes aires)	Salle de réunion, projecteur, documents stratégiques.
	Information et sensibilisation de la population	Radios locales, affiches, mégaphones, réunions de proximité.

	Ordre d'activer les COUC dans les communes à risque élevé ainsi que les COU	Téléphone.
	Information et sensibilisation de la population	Radios locales, affiches, mégaphones, réunions de proximité.
	Ordre de vérification et de début de nettoyage dans les abris des communes à risque d'inondation	Kits de nettoyage (gants, bottes, ruban de balisage, brouettes, pelles, râteaux, cache-nez, balais, etc.).
Vigilance Rouge	Convocation des membres du Comité par téléphone pour l'activation du COUC Si ≥ 2 communes sont en alerte	Téléphones portables, radios VHF, Internet, SMS/WhatsApp.
	Préparation de la salle du COUC (installations, documents, équipements) et répartir les rôles et missions en cas d'activation.	Plans d'assignation, listes de vérification, équipements bureautiques, projecteurs.
	Constitution des postes de commandement	Salles équipées, tables, chaises, radios de communication, véhicules.
	Activation du COUC	Salle opérationnelle, radios HF/VHF, ordinateurs, panneaux d'affichage.
	Diffusion des consignes clés à la population (se rendre aux abris, arrêt des activités)	Radios communautaires, mégaphones, télévision, SMS, réseaux sociaux.
	Accueil des personnes à risques aux différents abris	Matelas, lits de camp, kits alimentaires, eau potable, kits d'hygiène.
	Suivi et coordination des actions dans les abris	Registres, radios, véhicules, ordinateurs.
	Opérations de sauvetage	Gilets de sauvetage torrentiels, Combinaisons étanches, Harnais et cordes, Bouée de sauvetage, Équipements nautiques, Treuils motorisés.

Après impact	Poursuite des opérations de sauvetage	Gilets de sauvetage torrentiels, Combinaisons étanches, Harnais et cordes, Bouée de sauvetage, Équipements nautiques Treuils motorisés.
	Diffusion des consignes post-inondation	Radios communautaires, SMS, spots TV, médias sociaux, mégaphones.
	Évaluation rapide des dégâts	Grille DPC, bottes, gilets de sauvetage, casques, lampes frontales, tablettes avec KoboCollect, drones.
	Premiers secours et soins d'urgence	Trousses de premiers soins, ambulances, postes médicaux avancés, kits choléra, brancards, kits RCP.
	Distribution de secours (vivres, eau potable, abris)	Entrepôts sécurisés, conteneurs, palettes, bâches, camions, bateaux, pastilles de chlore, kits hygiène.
	Assainissement et prévention des maladies	Unités de traitement d'eau, pastilles de chlore, pulvérisateurs, latrines mobiles, sacs à déchets.
	Sécurisation des sites et de l'aide humanitaire	Forces de l'ordre, radios, véhicules sécurisés, éclairage temporaire.
	Suivi environnemental et prévention des risques secondaires	Kits d'évaluation rapide, GPS, drones, cartes SIG, sondes de qualité d'eau.
	Gestion des dons et services bénévoles	Dépôts, registres, plateformes de suivi numérique, systèmes de traçabilité.
	Gestion de l'appui logistique	Dépôts de carburant, camions, entrepôts, groupes électrogènes, bateaux.
Après impact	Déblaiement et désobstruction	Engins lourds, camions-bennes, bulldozers, pompes à eau, outils de nettoyage.
	Rétablissement des services essentiels	Groupes électrogènes, pompes, équipements de réparation des réseaux d'eau et d'électricité, antennes temporaires.
	Désactivation du COUC	Rapport de bilan, médias, supports de communication.

Durée moyenne de la phase d'urgence 2 à 3 semaines		
	Réouverture et assainissement des écoles, hôpitaux et services publics	Pompes à eau, kits de nettoyage, désinfectants, chlore, seaux, ventilateurs.
	Réhabilitation des infrastructures endommagées (routes, ponts, réseaux vitaux)	Engins lourds, pompes hydrauliques, matériaux de construction, graviers, béton.
	Rétablissement de l'approvisionnement en eau potable et assainissement	Stations mobiles de traitement d'eau, réservoirs, pastilles de chlore, pompes submersibles, kits de chloration.
	Soutien psychosocial et relance communautaire	Espaces communautaires, kits psychosociaux, radios locales, matériels éducatifs pour enfants.
	Relance des moyens de subsistance (agriculture, pêche, petits commerces)	Semences résistantes à l'excès d'eau, outils agricoles, microcrédits, filets de pêche, matériel de drainage.
	Relance des services de santé et surveillance épidémiologique (choléra, leptospirose, malaria)	Kits de vaccination, médicaments essentiels, tests rapides, bases de données épidémiologiques, moustiquaires imprégnées.
	Gestion des débris et déchets (boues, sédiments)	Camions-bennes, pelles mécaniques, sacs à gravats, équipements de protection, brouettes.
	Reconstruction et renforcement des logements	Kits de réparation, bois, tôles, ciment, équipements de levage, plans de logements surélevés.
	Gestion des risques environnementaux et prévention (reforestation, stabilisation des berges)	Plantules, gabions, sacs de jute, excavatrices, outils de plantation.

Tableau 16 : Activités à entreprendre par rapport au scénario relatif à la Sécheresse

Moment	Activités	Moyens nécessaires	Institutions responsables
Avant impact	Rencontres de partage d'informations (données pluviométriques, effets attendus) aux associations de planteurs, aux	Agronomes, techniciens agricoles Documentation	BAC, Mairie.
	Sensibilisation des planteurs sur les types de plantations tolérantes à la sécheresse utilisation de paillis	Agronomes, techniciens agricoles Documentation	BAC, Mairie.
	Construction de silo, de lacs collinaires, de puits avec pompes solaires, de citernes familiales, d'impluvium	Ingénieurs agronomes, ingénieurs civils, artisans Projets de développement	BAC, associations de planteurs, CRH Unité EPAH.
Pendant impact	Evaluation de la situation Rapport de situation	Responsable BAC Association de planteurs	BAC, CCGRD.
	Cash pour travaux agricoles	CTC	Mairie, CCGRD, CLGRD, Institutions partenaires.
	Distribution d'aide humanitaire	Supports partenaires	Mairie, CRH, CODEVA.
Après impact	Revalorisation des parcelles	Elaboration et utilisation d'engrais organiques	BAC, partenaires, CRH.
	Sensibilisation	Brigadier, CAEPA,	Unité EPAH.
	Distribution d'eau	Brigadier, CAEPA,	Unité EPAH.

	Distribution de semences	Céréales, boutures, semences	BAC, CRH.
	Recapitalisation des agriculteurs	Supports partenaires	CCGRD, CRH, BAC.
	Distribution d'aide humanitaire	Supports partenaires	Mairie, CRH, BAC.

SIXIÈME PARTIE

8 LES RESSOURCES DISPONIBLES ET MOBILISABLES

La préparation aux catastrophes repose sur la connaissance des ressources immédiatement accessibles et de celles pouvant être mobilisées. Cette partie présente un inventaire des principaux atouts humains et matériels. Toutefois, dans plusieurs CLGRD, il arrive d’avoir des membres des CLGRD qui font partie des CERT. Par exemple, c’est le cas à Mare Briole, ce qui fait que la quantité n’est pas précise pour ces deux catégories.

Tableau 17 : Ressources disponibles et mobilisables

Rubrique	Capacités / Compétences	Quantité disponible
Protection Civile	Brigadiers	25
	Membres CCGRD	25
	Membres CLGRD	135
	CERT/EIC	171
Secteur EPA	TEPAC	1
	Unité EPAH	1
Secteur santé	Auxiliaires	10
	Dentistes	1
	Infirmières	4
	Médecins	5
Agriculture	Agronome	3
PNH	Policiers	12
CRH	Chauffeurs	0
	Membres CLD	0
	Secouristes	12
	Volontaires eau et assainissement	30
	Volontaires pour appui psychosocial	1
	Volontaires affectés au centre d’hébergement	2
	Volontaires évaluation rapide et recensement	22
	Volontaires pour distribution	15
	Volontaires sensibilisation	17
Infrastructures		
Rubrique	Ressources	Quantité
Protection Civile	Abri provisoire	43
	Bureau de la Mairie	1
	Centre polyvalent	1
Secteur santé	Dispensaire Hôpital	1
	Clinique privée	1
	Dispensaires	8
	Dispensaire	2
PNH	Commissariat	2

Stock d'urgence		
Rubrique	Ressources	Quantité disponible
Secteur EPAH	Aquatab	0
	Gardien d'eau	0
	Chlore liquide	0
	Filter	0
	Blader	0
	UTE	0
	Turbidimètre	1
	Jerrican	0
	HTH	6 burkets
	Kits d'hygiène	0
Croix-Rouge Haïtienne	Jerry Can	76
	Kitchen set	147
	Shelter Kit	18

Il faut noter que les ressources disponibles sont largement insuffisantes pour répondre à une catastrophe de grande envergure. La PNH au niveau communal n'a pas les moyens logistiques nécessaires pour appuyer une situation d'urgence. Le secteur santé n'a pas non plus assez de ressources humaines et matérielles pour intervenir avec efficacité dans les réponses post catastrophes. Les stocks d'urgence (eau, couvertures, kits d'hygiène, kits de cuisine, etc.) n'existent presque pas. Des efforts sont à déployer pour résoudre ce problème.

9 MECANISME DE FINANCEMENT

Le CCGRD rassemblera au moins 1 million de gourdes pour constituer un fonds d'urgence. Pour y arriver, il va collecter des fonds en :

- ❖ Organisant des foires agro artisanales et gastronomiques (occasions : fête patronale,);
- ❖ Organisant des activités culturelles, des bals ;
- ❖ Sollicitant l'appui de ses partenaires ;
- ❖ Etablissant des postes de collecte de fonds pendant les grandes réflexions ;
- ❖ Organisant des matchs de foot et de basket.

Pour générer plus d'argent, le fonds d'urgence obtenu sera placé dans une caisse populaire ou dans une banque. Un protocole d'accord avec clauses libératoires en cas d'urgence sera signé.

Le financement du plan bénéficiera aussi de l'apport du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT).

10 ACCORDS ET PARTENARIATS POSSIBLES

Des accords sont établis ou peuvent être établis avec les institutions inscrites au tableau suivant :

Institutions / Organisations / Associations	Domaines d'activités	Objet du partenariat
Bureau de Coopération suisse / Helvetas (RESEPSE/INOVEE)	Réduction des Risques de Catastrophes Naturelles, Eau Potable et assainissement.	Sensibilisation et matériels d'intervention
CRH	Premiers soins et Gestion des Risques et des Désastres	Sensibilisation et réponse
CODEB	Finances	Sensibilisation et réponse
APS/AAH	Réduction des Risques de Catastrophes et Développement	Appui aux équipements et réponse
CROSE	Agriculture	Réponse
FONKOZE	Finances	Sensibilisation et réponse
RKB	Radiodiffusion	Sensibilisation
Caritas Suisse	Environnement et Agriculture	Réponse
AVSI/FAES	Développement	Réponse
ACDED	Développement	Réponse

N.B.- En cas de catastrophe sur la commune de Belle-Anse, aucune personnalité, aucun groupe, aucune institution ne peut effectuer une activité de réponse (réhabilitation, reconstruction, distribution d'aide humanitaire) sans avoir l'autorisation et les directives expresses de la Mairie et/ou des CASEC.

11 PROCEDURES DE REVISION DU PC

Le CCGRD s'arrange pour réviser le PC au mois de mai de chaque année. Pour la révision du document, un atelier est organisé avec les membres du CCGRD, le CL/CRH et tous les partenaires qui appuient la structure de la protection civile locale dans la GRD.

Avant l'atelier, le Maire convoque les membres du CCGRD pour la tenue de l'atelier. Les partenaires y sont invités. Le PC à réviser est multiplié et distribué aux participants une semaine avant le jour de l'atelier. Pour la révision, la méthodologie suivante sera adoptée :

- a) En vue d'éviter le gaspillage de temps, le CCGRD focalise la révision sur les chapitres essentiels. La présentation de la commune, l'analyse du contexte et d'autres sont abordés par celui ou celle qui a la charge de modifier la forme et de procéder à la mise à jour des données statiques et de certains changements.
- b) Le CCGRD révisé surtout les chapitres suivants :
 - Les menaces identifiées sur la commune
 - Les scénarios et hypothèses
 - Les activités à entreprendre avant pendant et après impact
 - Les ressources et les capacités de la commune
 - Le tableau de répartition des tâches
 - Les Accords et partenariats
 - La liste des personnes de contact
 - La liste des cyclones
- c) Trois groupes de travail sont formés pour se répartir les chapitres à réviser.
- d) Chaque groupe présente les résultats de son travail en plénière pour être validés.
- e) Après la validation des résultats du travail des différents groupes, les changements sont apportés au plan qui est après imprimé et distribué.

12 ANNEXES

12.1 Liste de contrôle de l'organisation générale de la réponse

Fonctions de Réponse aux Urgences	MINISTERE PRINCIPAL
Information et planification	Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales / La direction générale de la Protection civile.
Travaux publics, transport et Communication	Le ministère des Travaux publics, Transports et Communications.
Protection de l'environnement	Le ministère de l'environnement.
Dons et services bénévoles	Le ministère des Affaires étrangères.
Sécurité, recherches et sauvetage, évacuation et lutte contre les incendies, justice et sécurité publique	Le ministère de la Justice et de la Sécurité publique.
Services aux populations	Le ministère des Affaires sociales.
Service de santé	Le ministère de la Santé publique et Population.
Reconstruction et réhabilitation	Le ministère de la Planification et de la Coopération externe.
Appui logistique	Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales / La direction générale de la Protection civile.

12.2 Liste des cyclones pour l'année 2025

01	ANDREA	08	HUMBERTO	15	OLGA
02	BARRY	09	IMELDA	16	PABLO
03	CANTAL	10	JERRY	17	REBEKAH
04	DEXTER	11	KAREN	18	SEBASTIEN
05	ERIN	12	LORENZO	19	TANYA
06	FERNAND	13	MELISSA	20	VAN
07	GABRIELLE	14	NESTOR	21	WENDY

12.3 Liste des fournisseurs¹ locaux

Nom de l'entreprise	Responsable	Téléphone
22/22 dépôt	Andral Jean Louis	36560047
Fausta dépôt	Faustanie	47502899
Similien dépôt	Marco Similien	38460985
Amateur de yacht	Jean Wilio	46892600
Vierge Lorette produits d'hygiène	Anténor Mirlène	37379024

¹ A défaut de disponibilité de stocks de contingence, le CCGRD peut compter sur des fournisseurs locaux, moyennant un accord de partenariat.

12.4 Liste des ressources matérielles disponibles dans la commune

Materiels	Centre-Ville	Qté	1ère section Baie d'Orange	Qté	2ème section Mare Briole	Qté	3ème section Calumette	Qté	4ème section Corail Lamothe	Qté	5ème section Bel-Air	Qté	6ème section Pichon	Qté	7ème section Mapou	Qté
Bottes		25		25		15		15		15		15		25		25
Pardessus		30		30		22		21		22		15		30		30
Casque de protection		25		25		15		15		15		15		25		25
Brouette		2		1		1		1		1		1		1		1
Pelle à manche		5		4		4		4		4		3		4		4
Masse de 10lbs		3		3		3		3		3		3		3		3
Masse de 5lbs		4		3		3		3		3		3		3		3
Tronçonneuse		1		0		0		0		0		0		0		0
Civière		2		1		1		1		1		1		1		1
Plan dur		2		1		1		1		1		1		1		1
Râteau à manche		5		4		4		4		4		3		4		4
Machette bolt		4		5		4		4		4		4		4		4
Hache à manche		4		4		4		4		4		4		5		4
Lampe de poche (Flash)		5		5		5		5		5		5		5		5
Pioche à manche	3	3	3	3	3	3	3	3								

Houe à manche	4	4	4	4	5	3	4	4
Rouleau de corde	2	2	2	2	2	2	2	2
Barre à mine	2	2	2	2	2	2	2	2
Gillet de sauvetage	30	0	0	0	0	0	0	0
Ruban de balisage	2	1	1	1	1	1	1	1
Trousse de premiers soins	0	1	0	0	1	1	1	1
Chemise Plastique	4	4	3	3	3	3	3	3
Paire de gant en cuir	20	20	20	20	20	20	20	20
Pad (Cahier de note)	4	4	3	3	3	3	3	3
Mégaphone	3	3	3	3	3	3	3	3
Stylos à bille	4	4	3	3	3	3	3	3
Batterie Duracell	3	3	3	3	3	3	3	3
Scie à métaux	6	7	7	5	5	4	7	7
Maillots Polo	30	23	25	25	25	25	22	25
Chasubles	0	25	26	25	25	25	25	25

12.5 Liste des abris provisoires

Nom	Localité	Etat : Bon/Mauvais/Passable	Toiture (Tôle/béton)	Eau /Oui/non Toilette	Electricité
Ecole Nationale de Lagon	Lagon	Bon	Béton	ok	ok
Lycée Calixte Luma Rabel	Centre-ville	Bon	Tôle	ok	ok
EFACAP de Belle-Anse	Centre-ville	Bon	Béton	ok	ok
Eglise Evangélique de Joppé	Centre-ville	Bon	Béton	ok	ok
Ecole Nationale de Baie d'Orange		Bon	Métallique	ok	ok
Ecole Communautaire Frères Parents de Baie d'Orange	Granbois	Passable	Tôle		
Ecole Nationale de Mare Briole	Centre Mare Briole	Passable	Béton	ok	ok
Ecole Nationale de Calumette	Centre de Calumette	Bon	Béton et métallique	ok	ok
Ecole Nationale de Corail Lamothe	Centre de Corail	Bon	Métallique	ok	ok
Ecole Nationale de Pichon	Centre de Pichon	Bon	Métallique	ok	ok
Ecole Nationale de Mapou1	Centre-ville	Bon	Métallique	ok	ok
Ecole nationale de Mapou 2	Nan Wòch	Passable	Métallique	ok	ok
Ecole Nationale Bel-Air		Bon	Métallique	ok	ok
Ecole Nationale de Bel-Air	Caduc	Bon	Métallique	ok	ok
Ecole évangélique Claire de Lune	Centre de Mapou	Passable		ok	ok

12.6 Zones de stockage des matériels donnés par APS/AAH à travers le projet Convention 22

Commune/section	Lieu/espace	Coordonnées GPS	Responsable /Propriétaire de l'espace	Téléphone
Belle-Anse	Centre Polyvalent	N : 18°23'47" W : 72°06'53" Alt : 75 m	Maréus Généus	37562598
Baie d'Orange	Ecole nationale de Baie d'Orange	N : 18°30'072" W : 72°22'002" Alt : 4881 m	Lissage Généus	37932779
Mare Briole	Nan Letang	N : 18°30'305" W : 72°18'555" Alt : 4564 m	Emilus Pierre	46462857
Calumette	Chez CASEC Issamène	N : 18°27'165" W : 72°12'797" Alt : 1656 m	Issamène Cazeau	49376564
Corail Lamothe	Point fixe de Corail L.	N : 18°28'153" W : 72°10'478" Alt : 2482 m	Lones Pierre	38969841
Bel-Air	Centre de santé	N : 18°27'311" W : 72°05'228" Alt : 2016 m	Ronald Romain	44001143
Pichon	Chez CASEC Claude	N : 18°26'375" W : 72°00'253" Alt : 962 m	Claude Grégoire	39121273
Mapou	Collège Clair de Lune	N : 18°25'640" W : 71°95'447" Alt : 1149 m	Mesguet Saint-Louis	36412099

12.7 Zones de stockage des matériels donnés par APS/AAH dans le projet ACHU pour les abris

Section /zone	Lieux	Matériels et quantité
Mapou	Ecole Nationale de Mapou	- 7 matelas imperméables - 3 lampadaires solaires d'intérieur - 1 brancard - 1 sirène manuelle - 100 kits d'hygiène à Mapou
Pichon	Ecole nationale de Pichon	- 7 matelas imperméables - 3 lampadaires solaires d'intérieur - 1 brancard - 1 sirène manuelle
Mare-Briole	Ecole nationale de Mare-Briole	- 7 matelas imperméables - 3 lampadaires solaires d'intérieur - 1 brancard - 1 sirène manuelle
Calumette	Ecole nationale de Calumette	- 7 matelas imperméables - 3 lampadaires solaires d'intérieur - 1 brancard - 1 sirène manuelle

12.8 Composition du kit à Mapou

Le kit se compose de :

- 3 rouleaux de papiers hygiéniques
- 2 savons ivory
- 1 pâte Colgate total
- 5 brosses à dents sont 3 pour adultes et 2 pour enfants
- 1 brosse pour cheveux
- 1 peigne
- 3 paquets de serviette hygiénique
- 9 couche-culotte (daipers) dont 3 larges, 3 mediums et 3 petit
- 9 gerbers pour bébés
- 3 gobelets
- 1 paquet aquatab de 65 mg
- 7 morceaux de savon pour lessive

12.9 Les espaces de stocks de prépositionnement identifiés dans la commune

Commune	Espaces de Prépositionnement de stocks	Responsable
Belle-Anse	3 Container DIPS ² de 10 pieds à la mairie de Belle-Anse	Anténor Denoil (38350174)
	5 chambres disponibles au Centre Polyvalent de la ville	Généus Marcus (37562598)

² Dispositif d'Intervention en Premiers Secours

12.10 Modèle de lettre d'accréditation à des partenaires

Mairie de Belle-Anse

Lettre d'accréditation

Code :

La Mairie de Belle Anse et le Ccomité Communal de Gestion des Risques de Désastres (CCGRD), représentés par Monsieur Dénoil Anténor, Maire de la commune identifiée au NIF/NINU _____

Dans le cadre des réponses relatives aux dégâts provoqués par _____

Accréditent _____ identifié(e)
au NIF/NINU ou No passeport _____
Pour _____

À (localité) _____ (Section communale) _____

Octroyée à _____
De ____ / ____ / 20____ à ____ / ____ / 20____

Fait à Belle Anse, le _____ 20____

Dénoil Anténor
Maire de Belle-Anse

N.B.- Toute intervention en faveur des habitants de la commune de Belle-Anse doit se faire dans le respect absolu de la dignité et des droits des victimes et sans aucune exploitation et discrimination.

12.11 Modèle de protocole d'accord avec les partenaires

PROTOCOLE D'ACCORD DE PARTENARIAT

Entre

La Mairie de Belle Anse, identifiée au NIF _____, représentée par Monsieur Dénoil Anténor, Maire de la commune, identifiée au NIF/CIN _____ propriétaire, demeurant et domiciliée à Belle Anse, appelée **La Mairie** d'une part ;

Et

_____ identifié(e) au NIF _____, représenté par _____, (fonction) _____, identifiée au NIF/NINU/No passeport _____ propriétaire, demeurant et domiciliée à _____, appelée Le(a) partenaire d'autre part ;

I. Mise en contexte du partenariat

Le CCGRD de Belle-Anse dispose d'un plan de contingence multirisque. Dans ce document, sont prévues et planifiées les actions à effectuer dans l'éventualité d'une catastrophe, sont fixées les responsabilités des acteurs, il y est aussi tracé les procédures d'intervention. Cependant, le CCGRD évolue avec des moyens limités. Il est impossible pour lui de mettre en œuvre toutes les activités de réponse sans l'appui de ses partenaires. Dans l'optique de réagir avec efficacité à une situation d'urgence, le CCGRD et _____ ont accepté de mettre en place ce partenariat.

II. Objectif

Appuyer le CCGRD dans les activités de réponse post catastrophe au niveau de la commune de Belle Anse.

III. Engagements spécifiques du partenaire

- a) Le partenaire s'engage à distribuer _____ en cas de catastrophe naturelle provoquant des dégâts au sein des enfants scolarisés.
- b) Le partenaire s'engage à agir dans le respect de la dignité et des droits des bénéficiaires en agissant avec impartialité et sans aucune discrimination et exploitation.
- c) Le partenaire s'engage à

IV. Engagements spécifiques du CCGRD

- a) Le CCGRD s'engage à fournir les informations nécessaires au partenaire ;
- b) Le CCGRD signale au partenaire le profil des bénéficiaires et les lieux d'intervention.
- c) Le CCGRD s'engage à accompagner le partenaire sur le terrain

- d) Le CCGRD s'engage à vérifier la qualité des dons (produits et/ou services)
- e) Le CCGRD s'engage à faire le suivi des interventions

V. Le protocole d'accord prend effet à compter de la date de la signature du protocole et arrivera à terme au _____.

Les signataires déclarent avoir pris connaissance de tous les articles du présent protocole d'accord et de ses annexes, en avoir compris le sens et en être satisfaits.

EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment habilités pour le faire, ont signé le présent protocole d'accord en deux (2) exemplaires originaux.

Fait à Belle-Anse le, 20....

Signataires :

M xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Directeur de

Dénioil Anténor
Maire de Belle-Anse